



Ecole Primaire « Tordo »  
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)  
Privilégier les courriers électroniques : [ecole.0061563S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061563S@ac-nice.fr)  
ou [herve.andrio@ac-nice.fr](mailto:herve.andrio@ac-nice.fr)  
Site à votre disposition : Ecole primaireTordo

## ELEMENTAIRE/ ULIS

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

fera partie du dispositif **ULIS**

ENSEIGNANT(E) : **Mme GUEGUEN**

Communication avec la classe : [anne.gueguen@ac-nice.fr](mailto:anne.gueguen@ac-nice.fr)

*J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).*

**Rentrée : le 2 septembre 2024 à 8h20**

**Lieu de rentrée : Portail entre les deux bâtiments**

**Réunion des parents de la classe :**

**Le 17 septembre 2024 à 17h15**

**MATERIEL (avec le prénom de l'élève dessus)**

**Liste des fournitures : Année scolaire 2024– 2025**

**1 cartable assez grand** pour y entrer le cahier de liaison, le porte-vues avec le travail réalisé en classe, à vous remettre régulièrement (environ 24 cm de large sur 30 cm de haut, pas plus petit !)

**3 petits cahiers grands carreaux 17 X 22 cm 48 pages**

**1 grand classeur à levier (à 2 trous)**, dimensions : H 32 x L 29 cm. **Dos : 4 cm.**

**12 intercalaires ou (2 jeux de 6) en carton format maxi A4+** (L 29,7 x l 24,5 cm)

**1 ramette de papier A4 blanc** 80 ou 90 g

**1 petite ramette de feuilles A4 colorées (une ou plusieurs couleurs, pastel ou teintes vives)**

**1 protège vue** (reliure plastique) **30 volets** transparents minimum, pas plus de 40 vues, pour documents 21 x 29.7 cm

**1 ardoise velleda**

1 pochette de **12 crayons de couleur minimum** + 1 trousse pour les ranger

1 pochette de **12 crayons feutres minimum** + 1 trousse pour les ranger

Merci de marquer les affaires-**ci-dessus** au prénom de votre enfant, dans un coin.

**1 trousse complète, assez grande, avec :**

1 stylo bleu, 1 rouge et 1 vert

1 crayon gris

1 taille crayon avec réservoir

1 gomme

1 surligneur jaune, 1 surligneur vert et 1 surligneur bleu

1 tube de colle

1 paire de ciseaux

1 règle plate qui puisse entrer dans la trousse

3 feutres effaçables bleus pour l'ardoise Velléda

**1 réserve (dans un sac plastique marqué au prénom de votre enfant) composée de :**

5 tubes de colle

5 feutres effaçables bleus d'ardoise Velléda

2 stylos bleus

2 gommes

2 crayon gris

**1 gobelet en plastique dur**, non jetable, solide pour l'année **marqué au prénom de votre enfant**

**2 boîtes de mouchoirs en papier, rectangle** (format distributeur)

**1 rouleau de sopalin**

**2 ou 3 photos « de famille »** (membres de la famille, vacances, animal domestique, lieux aimés... pour en parler tous ensemble) **marquées au prénom de l'enfant.**

**La coopérative 16€ 1 enfant / 26€ pour 2 / 30€ pour 3** pour la participation collective. A régler en espèces pour aider aux projets de classe.

**L'attestation d'assurance responsabilité civile**

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ECOLE

	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie	<b>ECOLE</b>	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie *
Ecole <b>Lundi</b> <b>Mardi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
<b>Péri- scolaire Mercredi</b>	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole <b>Jedi</b> <b>Vendredi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

## **RECOMMANDATIONS**

**Les programmes sont nationaux et obligatoires** pour tous les professeurs et tous les élèves.

Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans

-Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).

-Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

### **Des programmes organisés de façon plus cohérente et plus progressive**

Des programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales.

Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

-les langages pour penser et communiquer

-les méthodes et outils pour apprendre

-la formation de la personne et du citoyen

-les systèmes naturels et les systèmes techniques

-les représentations du monde et l'activité humaine

Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles, sont plus favorables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration de la qualité des enseignements.

### **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

**Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.** De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce socle commun.

### **Les évaluations**

**Elles permettent d'apprécier la progression de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes.** À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide aux élèves qui en ont besoin.

### **Les dispositifs d'accompagnement**

**Ils complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire.** Les écoliers peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires, de stages de remise à niveau et d'aide apportée par le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous

### **Le livret scolaire unique du CP à la troisième**

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est **un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.** Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce livret permet aux parents et aux élèves de prendre d'en connaissance lorsqu'ils le souhaitent. **Sa consultation sera fera par l'application EDUCONNET.**

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignant(e) : Mme GUEGUEN

Le directeur, Hervé ANDRIO